

Circuit des deux auberges

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Ce parcours varié vous emmène au cœur de la Forêt Domaniale de Mormal. Sur votre route, vous rencontrerez quelques passages délicats : gué, ruisseau, voie de chemin de fer.

 Durée	2h30	 Difficulté	Moyenne
 Distance	16,18 km	 Retour point de départ	Oui
 Dénivelé positif	14 m	 Activité	Cheval
 Dénivelé négatif	14 m	 Commune	Locquignol (59530)
 Point haut	161 m	 Région	Avesnois
 Point bas	140 m		



Trace n° 7754492



Description

Auberge du Godelot (le nom vient de godet d'eau, lieu où l'on abreuvait les chevaux).

Entre la RD 951 et la route d'Hecq à Hargnies.

(D/A) Depuis l'auberge, suivez le Sentier de l'Ermitage.

(1) À la première piste cavalière, virez à droite Grande Carrière (Sentier de Jolimetz) jusqu'à la route d'Hecq. Virez à gauche et traversez la voie de chemin de fer.

(2) Poursuivez à droite par le Sentier Saint-Hubert, coupez plusieurs laies puis la Route du Pinson.

(3) Empruntez à droite le Sentier de Carnoy, plein Nord. Vous longerez ce sentier jusqu'à la voie de chemin de fer.

(4) Traversez celle-ci par la Route du Roi du Bois, à droite, et suivez le GR® 122 (balisé en Rouge et Blanc) sur 150m. Tournez à gauche et suivez le sentier de Carnoy à [Locquignol](#). Le passage du ruisseau peut être délicat pour certains. N'hésitez pas à mettre pied à terre. Le fond de la rivière est stabilisé.

Après être remonté à cheval, vous pourrez observer une plantation de sapins. La piste la contourne par la droite (c'est un endroit très fréquenté par les sangliers, on peut observer les traces au sol et au pied de certains arbres). Suivez toujours le Sentier de Carnoy. Arrivez au Ruisseau Sendrier.

(5) Obliquez à gauche, conservez Carnoy à Locquignol, coupez la RD 951; au niveau du Ruisseau de Carnoy, passez le gué, empruntez le lit de la rivière par la droite sur 30 m environ pour en ressortir. Débouchez en bordure de forêt.

(6) En lisière, engagez-vous dans la piste à droite, c'est le Sentier d'Herbignies. Continuez tout droit sur près de 3 km.

(7) Au Carrefour des Trois Frères, suivez à droite la Route empierrée Forestière du Blanc Cheval, qui vous emmène jusqu'au [Carrefour du Blanc Cheval](#) et au « Coucou », auberge au cœur de la forêt, où vous pourrez vous désaltérer si le service de table est terminé.

Au XIXe siècle, au carrefour du Blanc-Cheval, existait un estaminet qui accueillait les ouvriers de la forêt en semaine et quelques personnes de [Gommegnies](#) le dimanche. En 1908, un tenancier nommé Bara et surnommé « le Coucou » fit bâtir une auberge qui prit le nom « du Coucou ».

(8) Poursuivez par la Route de la Fontaine à l'Ombre, cheminez sur la piste cavalière à droite

(9) Au premier croisement de piste, à main droite, empruntez le Sentier du Garde Perdu par lequel vous retrouvez l'Auberge du Godelot (A/D).

Points de passages

-  **D/A Auberge du Godelot**
N 50.230218° / E 3.74074° - alt. 154 m - km 0
-  **1 Grande Carrière. Franchissement de la - Rhonelle (rivière) - Affluent de l'Escaut**
N 50.217341° / E 3.747349° - alt. 153 m - km 1.51
-  **2 Sentier Saint Hubert**
N 50.217121° / E 3.739067° - alt. 157 m - km 2.24
-  **3 Sentier de Carnoy**
N 50.212315° / E 3.720484° - alt. 151 m - km 3.66
-  **4 Route du Roi du Bois**
N 50.224288° / E 3.718853° - alt. 155 m - km 5.07
-  **5 Carnoy à Locquignol**
N 50.236889° / E 3.721514° - alt. 140 m - km 6.56
-  **6 Sentier d'Herbignies**
N 50.243531° / E 3.715849° - alt. 144 m - km 7.41
-  **7 Carrefour des Trois Frères**
N 50.251105° / E 3.761747° - alt. 152 m - km 10.78
-  **8 Route de la Fontaine. Vers la - Sambrette (ruisseau) - Affluent de la Sambre**
N 50.240622° / E 3.778956° - alt. 147 m - km 12.47
-  **9 Sentier du Garde Perdu**
N 50.227884° / E 3.771103° - alt. 155 m - km 14
-  **D/A Auberge du Godelot**
N 50.230355° / E 3.740762° - alt. 154 m - km 16.18

Informations pratiques

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée pédestre).
Suivez le balisage Orange. (trait horizontal = continuité, flèche à gauche et à droite pour tourner, croix pour mauvaise direction)
En période de chasse, l'accès à la forêt domaniale de Mormal peut être interdit, renseignements auprès des mairies.
En période hivernale, certains passages pouvant être très boueux, il conviendra d'adapter les allures en fonction du terrain.

A proximité

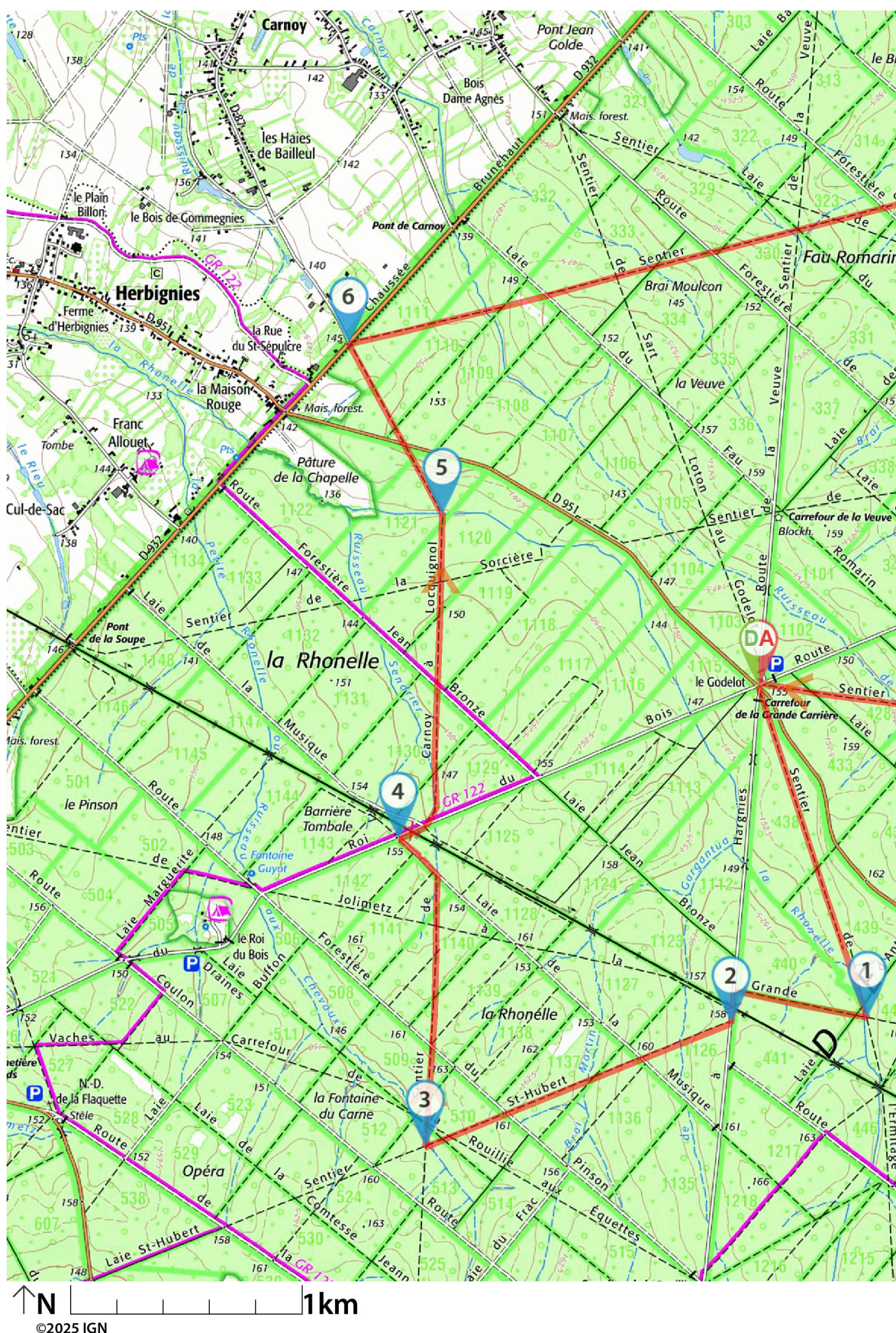
[Café Rando Nord - Chez Mado](#) à Locquignol.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-deux-auberges/>

En savoir plus :

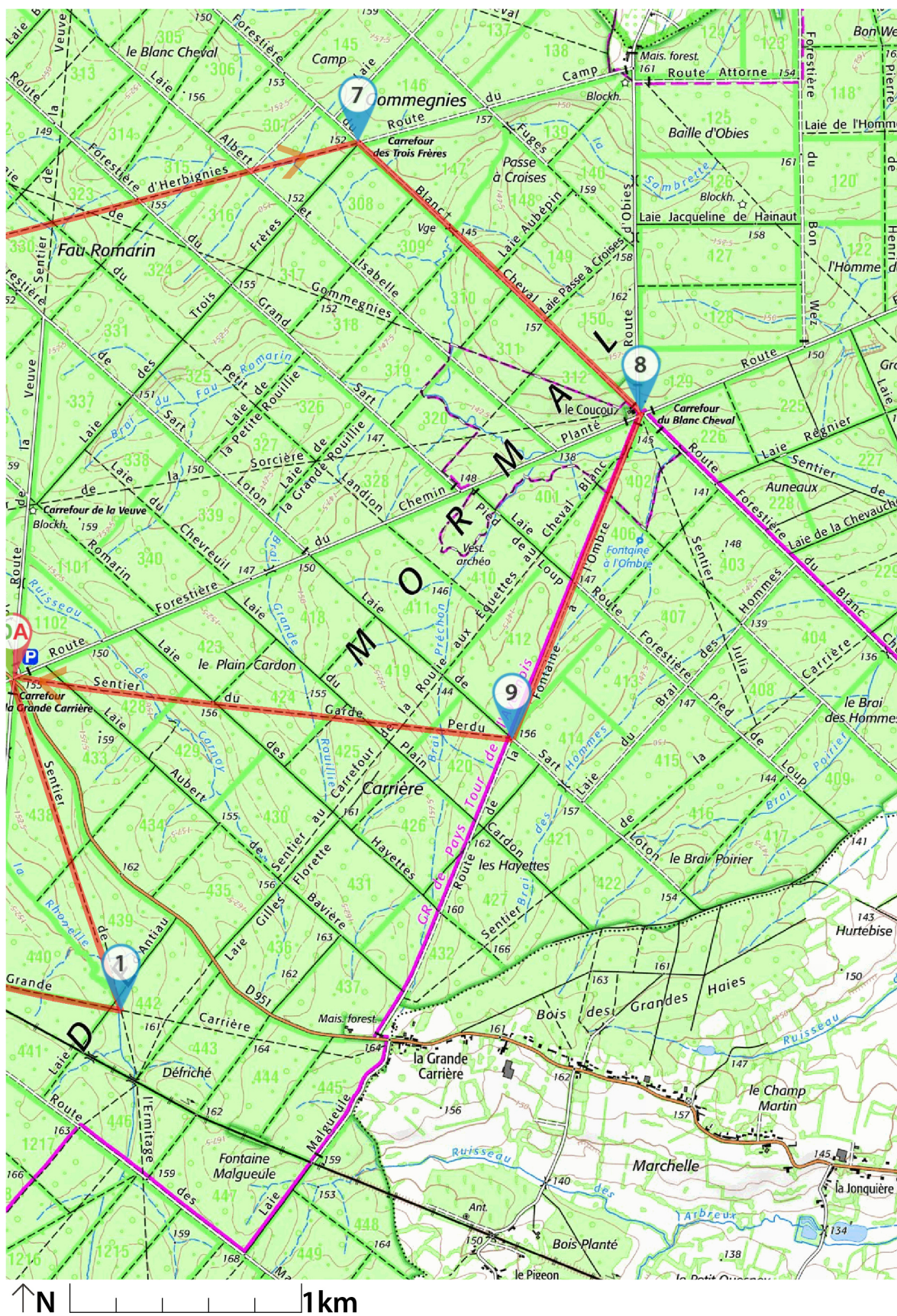
Email : annie.trocin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

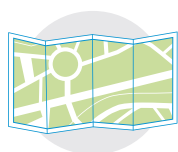
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



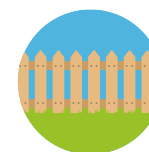
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



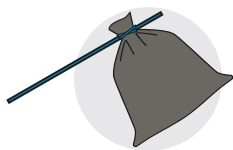
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.